

# BULLETIN d'INSCRIPTION

M. / Mme :

Organisation :

Fonction :

Adresse :

Téléphone travail :

Téléphone portable :

domicile :

Email :

- ✓ Remplir un bulletin par personne et le photocopier en cas de besoin (inscription également possible sur [www.management-associatif.org](http://www.management-associatif.org) ).
- ✓ Cocher la date choisie pour chaque module :

Code	Modules	Dates <input type="checkbox"/>	Dates <input type="checkbox"/>	Dates <input type="checkbox"/>
<b>Stratégie, organisation</b>				
<b>S01</b>	Concevoir, formaliser et mettre en œuvre le projet associatif	9 octobre 2008 <input type="checkbox"/>	13 janvier 2009 <input type="checkbox"/>	2 avril 2009 <input type="checkbox"/>
<b>S02</b>	Association efficace : diagnostic et organisation	28 octobre 2008 <input type="checkbox"/>	3 février 2009 <input type="checkbox"/>	7 mai 2009 <input type="checkbox"/>
<b>S03</b>	Évaluer : transparence et efficacité	20 novembre 2008 <input type="checkbox"/>	3 mars 2009 <input type="checkbox"/>	5 mai 2009 <input type="checkbox"/>
<b>Management</b>				
<b>MA1</b>	Les outils de pilotage d'une association	11 décembre 2008 <input type="checkbox"/>	19 mars 2009 <input type="checkbox"/>	11 juin 2009 <input type="checkbox"/>
<b>MA2</b>	Recruter, animer et fidéliser les bénévoles	18 novembre 2008 <input type="checkbox"/>	10 février 2009 <input type="checkbox"/>	14 mai 2009 <input type="checkbox"/>
<b>MA3</b>	Recruter et motiver les dirigeants salariés	9 décembre 2008 <input type="checkbox"/>	12 mars 2009 <input type="checkbox"/>	4 juin 2009 <input type="checkbox"/>
<b>Communication</b>				
<b>CO1</b>	Conception et mise en œuvre d'une politique de communication	<i>annulé</i> <input type="checkbox"/>	20 janvier 2009 <input type="checkbox"/>	28 avril 2009 <input type="checkbox"/>
<b>CO2</b>	Comment impliquer les médias et travailler avec eux ?	6 novembre 2008 <input type="checkbox"/>	29 janvier 2009 <input type="checkbox"/>	26 mai 2009 <input type="checkbox"/>
<b>CO3</b>	Préparer, organiser, exploiter un événement	4 décembre 2008 <input type="checkbox"/>	10 mars 2009 <input type="checkbox"/>	3 juin 2009 <input type="checkbox"/>
<b>CO4</b>	Internet pour une association	16 octobre 2008 <input type="checkbox"/>	15 janvier 2009 <input type="checkbox"/>	7 avril 2009 <input type="checkbox"/>
<b>Développement des ressources</b>				
<b>DV1</b>	Le développement des ressources - Les nouvelles pistes de la recherche de fonds	23 octobre 2008 <input type="checkbox"/>	22 janvier 2009 <input type="checkbox"/>	9 avril 2009 <input type="checkbox"/>
<b>DV2</b>	Comment développer les partenariats ?	13 novembre 2008 <input type="checkbox"/>	5 février 2009 <input type="checkbox"/>	12 mai 2009 <input type="checkbox"/>
<b>DV3</b>	Identifier, négocier et justifier des financements publics	27 novembre 2008 <input type="checkbox"/>	5 mars 2009 <input type="checkbox"/>	28 mai 2009 <input type="checkbox"/>
<b>DV4</b>	Le mécénat d'entreprise	16 décembre 2008 <input type="checkbox"/>	31 mars 2009 <input type="checkbox"/>	16 juin 2009 <input type="checkbox"/>
<b>Droit, finances</b>				
<b>DF1</b>	De la comptabilité à l'information financière : quels enjeux, quels outils ?	<i>annulé</i> <input type="checkbox"/>	27 janvier 2009 <input type="checkbox"/>	30 avril 2009 <input type="checkbox"/>
<b>DF2</b>	La fiscalité des organismes sans but lucratif	25 novembre 2008 <input type="checkbox"/>	12 février 2009 <input type="checkbox"/>	19 mai 2009 <input type="checkbox"/>
<b>DF3</b>	La gestion du risque civil, pénal et social du dirigeant associatif	2 décembre 2008 <input type="checkbox"/>	17 mars 2009 <input type="checkbox"/>	9 juin 2009 <input type="checkbox"/>
<b>IN1</b>	Connaître le mouvement associatif	18 décembre 2008 <input type="checkbox"/>		18 juin 2009 <input type="checkbox"/>
<b>Conférence générale (3 h) : participation offerte à tout inscrit à un des modules présentés ci-dessus</b>				

## Tarifs

- ✓ Le prix de chaque module est :
  - 400 € H.T. pour les entreprises,
  - 250 € H.T. pour les associations et les particuliers,
  - 100 € H.T. pour les demandeurs d'emploi.
  
- ✓ Nombre de modules choisis : ..... X ..... € = ..... € H.T.
  - Remise\* - ..... % = ..... € H.T.
  - Total H.T. = ..... €
  - TVA (19,6 %) = ..... €
  - Montant à payer = ..... € T.T.C.

Le nombre de modules donnant lieu à une remise est le cumul des quantités de modules commandés par les personnes inscrites relevant d'une même organisation.

*\* Remise de 5% à partir de 5 modules, 10% à partir de 10 modules, 15% à partir de 20 modules.*

## Modalités d'inscription

- ✓ Bulletin à renvoyer une fois rempli à :  
Association pour le développement du management associatif (Adéma)  
112/114 rue Olivier de Serres – 75015 Paris  
Email : [info@management-associatif.org](mailto:info@management-associatif.org) / Fax : 01 56 08 28 20
  
- ✓ **A noter :**
  - Le nombre de participants à chaque module est limité à 18 personnes et les inscriptions, accompagnées du règlement à l'ordre de l'Adéma, seront enregistrées par ordre d'arrivée.
  - Un bulletin d'inscription reçu sans règlement ne donne pas lieu à une inscription définitive.
  - Une convocation donnant toutes les indications sur l'organisation matérielle du module est envoyé à chaque participant.
  - Le bulletin d'inscription tient lieu de convention de formation simplifiée.
  
- ✓ **Lieu des formations (sauf exception) :**  
Ecole des mines de Paris  
60 boulevard Saint-Michel – 75006 Paris
  
- ✓ **Durée et horaires :**
  - Les modules ont une durée de 7 heures.
  - Ils se déroulent de 9h00 à 17h00 (le repas pris sur place est compris dans le prix du module).
  
- ✓ **Annulation :**
  - L'Adéma se réserve le droit d'annuler ou de remplacer un animateur. En cas d'annulation, les personnes inscrites en seront informées aussi tôt que possible. Chaque participant pourra alors choisir soit d'être entièrement remboursé, soit de s'inscrire à une autre date.
  - Un participant qui ne pourrait pas assister à un module peut être remplacé par une autre personne sans coût supplémentaire.
  - **En cas d'annulation de son inscription, le participant doit en informer l'Adéma au moins deux semaines avant la date du module pour recevoir un remboursement.** Aucun remboursement ni report d'inscription ne sera effectué après cette date.